



Edito : Encore un effort... - Comité de suivi de la Voie Pro (16 juin) - Prise en charge d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers... - Brèves : Titularisation, Mouvement INTRA, FAQ COVID-19, Apprentissage, Hors Classe & Classe Exceptionnelle.

Encore un effort...

Plus qu'un mois avant des vacances bien méritées... Mais quel mois !

Oui, comme chaque année, de nombreux collègues sont bien évidemment convoqués pour surveiller les épreuves des divers examens... Et chaque année, nous avons l'impression d'en avoir toujours plus... La fatigue certainement... Il y a aussi ceux qui vont ensuite devoir corriger les épreuves... Au final, les vacances scolaires sont bien le 6 juillet, mais nous sommes mobilisables pour les examens jusqu'au vendredi 9 juillet. Oui, nous devons faire encore un effort avant de pouvoir considérer que cette année terrible est derrière nous. A noter qu'a priori la date butoir (12 juin) de saisie des notes de CCF a été repoussée au 22 juin... Mais rien de bien officiel encore à cette heure, même si certains chefs d'établissement ont déjà communiqué dans ce sens.

Syndicalement parlant, la fin d'année est aussi très chargée comme d'habitude. Elle l'est en tout cas pour les militants du SNETAA-FO qui, comme vous la savez, accompagnent jusqu'au bout ses adhérents. Au programme, pour commencer, ils vont devoir participer au Conseil National (semaine du 14 juin) au cours duquel ils vont travailler à établir les priorités dans les combats à mener par le premier syndicat de la Voie Pro pour l'année scolaire à venir... Les camarades de Bordeaux tiendront notamment compte des interventions faites par les collègues qui étaient présents au CSA jeudi dernier... Mais ils auront aussi en mémoire tout ce qui s'est passé cette année.

Edito

Ensuite, les résultats du mouvement INTRA devant tomber le mardi 15 juin, ils vont devoir être très réactifs pour accompagner tous ceux qui ne seront pas satisfaits du résultat, avec la date du 23 juin comme date butoir pour faire une demande de révision d'affectation... Et l'accompagnement devra se faire au moins jusqu'au 15 juillet.

Quant à nos collègues contractuels, même si la plupart devra attendre fin août pour connaître son affectation, nos militants rencontreront la DPE6 fin juin-début juillet afin de porter tous les dossiers qui leur auront été confiés, comme ils le font chaque année.

En revanche, pour la première fois cette année, les représentants des personnels ne pourront pas contrôler le travail fait par les services de la DPE, ni pour les promotions à la hors classe, ni pour celles à la classe exceptionnelle.

Nous devons donc juste espérer que pour une fois, il n'y aura pas d'erreur... Pourtant l'erreur est bien humaine... Ils ne pourront pas non plus être témoins des choix qui seront faits par les personnels d'encadrement. Oui, vous le savez, l'objectif de la loi de transformation de la Fonction Publique était d'écarter les organisations syndicales... Elles seront remplacées par des comités d'experts... Experts que sont, paraît-il, les inspecteurs et les chefs d'établissement... Petit à petit, on s'éloigne des fonctionnements démocratiques sans que visiblement cela n'émeuve grand monde...

Quoi qu'il en soit, le SNETAA-FO continuera à combattre pour les intérêts matériels et moraux de ses adhérents !

EM

Comité de suivi de la Voie Pro - 16 juin

Le comité de suivi de la Voie Pro devrait se réunir le mercredi 16 juin avec à l'ordre du jour :

- Evolution de la carte des formations
- Transformation de la Voie Pro
- Orientation Affelnet & Parcoursup

Lors du Conseil Syndical Académique du 3 juin, certains collègues nous ont fait part de résultats très étranges avec Parcoursup pour certains de leurs élèves... Si vous aussi vous avez constaté que certains de vos élèves se retrouvent en difficulté, alors que rien ne le laissait présager, n'hésitez pas à nous l'écrire.

Il peut être également utile que nous soyons au courant des projets de création de formation pour la rentrée 2022, et au delà, afin de les défendre auprès de la Rectrice. N'hésitez donc pas à nous envoyer les descriptions d'éventuels projets.

Concernant la Voie Pro, mais aussi la problématique d'orientation, toutes les remarques sont les bienvenues.

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

Prise en charge d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers...

Nous le savons depuis longtemps, dans le cadre de la politique d'inclusion systématique, les PLP vont être de plus en plus confrontés à la prise en charge d'élèves présentant des besoins éducatifs particuliers... La Rectrice nous l'a d'ailleurs réaffirmé lors de notre dernière audience du mois de mai. Elle nous avait parlé de formation continue qui se mettraient en place afin d'aider notamment les PLP... Nous pensons que l'inclusion, sans moyens à la hauteur des enjeux, est une maltraitance pour l'enfant ou l'adolescent et que chaque PLP qui le désire doit pouvoir accéder à la formation CAPPEI sur son temps de travail... Mais étant donné que seuls les syndicats de la FNEC-FP-FO, dont le SNETAA-FO fait partie, continuent de combattre cette politique démagogique et contre productrice d'inclusion systématique, alors il est à craindre que nous soyons obligés de nous y adapter, du moins pour un certain temps...

Nous ne savons pas si elles vous seront utiles, et d'ailleurs il n'y aura pas de place pour tous, mais nous tenons à vous informer qu'il est possible de faire acte de candidature pour l'année scolaire 2021-2022 à des modules de formation d'initiative nationale (MIN) qui ont justement « vocation à développer ou à approfondir les compétences des enseignants dans la prise en charge des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers. ». Vous trouverez [la liste de ces modules](#) en ligne sur notre site Internet. A vous de voir quels sont ceux qui peuvent intéresser un PLP...

Ceux qui voudront faire acte de candidature, devront envoyer à notre collègue Ibrahima Diallo (ibrahima.diallo@ac-bordeaux.fr), au plus tard le vendredi 18 juin 2021, leur lettre de motivation avec avis du chef d'établissement, puis s'inscrire en ligne (jusqu'au 20 juin) :

<http://ppe.orion.education.fr/bordeaux/itw/answer/s/6qef7sw9ip/k/InscriptionMIN2021>

La note de service nous informe que « les candidatures exprimées pour les formations proposées dans la région Nouvelle Aquitaine seront examinées prioritairement. ».

A vous de jouer ?

Brèves

Titularisation :

Vous trouverez le calendrier des opérations de titularisation en ligne sur notre site Internet. A noter qu'en cas de convocation devant le jury, les stagiaires recevront leur dossier complet sur leur boîte académique entre le 14 et le 25 juin... Cela signifie que ceux qui n'auront rien reçu à ces dates, pourront donc considérer qu'ils seront titularisés !

Mouvement INTRA :

Les résultats du mouvement INTRA 2021 vont, a priori, tomber le mardi 15 juin. Ce sont les collègues concernés qui seront les premiers informés. Afin d'aider au mieux ceux qui n'obtiendront pas satisfaction, nous avons besoin de connaître rapidement un maximum de résultats. C'est pourquoi nous demandons à tous les participants de nous communiquer leur résultat via le questionnaire accessible en cliquant sur le lien suivant : <https://forms.gle/cDy9qwst5WFnc8q98>

FAQ COVID-19 :

Une nouvelle FAQ a été publiée le 4 juin... Vous la trouverez en ligne sur notre site Internet. A noter qu'elle ne remet absolument pas en cause les règles appliquées aux personnels identifiés comme vulnérables.

Apprentissage :

Trois ans après sa mise en œuvre, des chercheurs et des enseignants en LP s'inquiètent des effets de la réforme de l'apprentissage. Dans une tribune au « Monde » ils précisent que la loi du 5 septembre 2018, dite « loi Pénicaud », déstabilise les petits centres de formation des apprentis (CFA), les lycées professionnels et le parcours de certains apprentis.

Hors Classe, Classe Exceptionnelle :

Les collègues qui seront promus à la hors classe, ou à la classe exceptionnelle, seront informés de la bonne nouvelle directement par les services de la DPE à la fin du mois de juin, ou au pire, début juillet. C'est la seule information que la DPE ait accepté de nous communiquer... Oui, alors que la Rectrice, via sa feuille de route RH, nous parle « d'une académie résolument engagée dans l'accompagnement et le soutien de l'ensemble des agents de l'académie, d'une académie qui valorise les parcours professionnels individuels et encourage la dynamique des collectifs de travail et d'une démarche de GRH de proximité visant à apporter à chaque agent l'écoute, le conseil et la réponse adaptés à ses besoins et ses demandes », les collègues eux, ce 7 juin, ne savent toujours pas quand et comment leur dossier de promotion va être traité ! Oui, c'est ça la politique RH du nouveau Monde... Nous tenterons d'en savoir davantage et nous vous tiendrons au courant...

Agenda

Mardi 15 juin

Résultats de l'INTRA

Mercredi 16 juin

Réunion du comité de suivi de la Voie Pro

Mercredi 23 juin

Dernier Comité Technique Académique de l'année